

ALGER

Alger républicain

Extrait du Alger républicain

<http://alger-republicain.com/ArcelorMittal-Annaba-jette-a-la.html>

ArcelorMittal Annaba jette à la porte des contractuels*

- Lutttes sociales en Algérie -

Date de mise en ligne : mardi 10 juillet 2012

Description :

Repris du journal électronique TSA du 09/07/2012

Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés

ArcelorMittal Annaba prépare un nouveau plan social, affirme ce dimanche 8 juillet le syndicat de la filiale algérienne du géant mondial de l'acier qui dénonce le licenciement de plusieurs travailleurs contractuels. Dans une lettre envoyée au patron de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Saïd, le syndicat accuse la direction des ressources humaines du complexe sidérurgique d'avoir profité du dysfonctionnement de l'activité syndicale ces derniers mois « au niveau du complexe (...) pour prendre des décisions arbitraires et abusives à l'encontre de travailleurs titulaires de contrat de travail à durée déterminée (CDD) en procédant au licenciement d'une partie d'entre eux et ce, tenez-vous bien, pour : incompétence ».

Dans cette lettre dont TSA a obtenu une copie, le syndicat s'étonne de ces licenciements effectués une année après les recrutements : « *la direction générale a évalué pendant toute une année des ouvriers pour les déclarer en fin de parcours incompétents. Une période d'essai d'une année qui va à l'encontre du droit du travail et des dispositions contenues dans la convention d'entreprise* », dénonce le syndicat, qui soupçonne la direction de l'entreprise de « *mettre en route un plan masqué de compression des effectifs au sein du complexe, plan dénommé « Omega », que la rumeur a fait circuler* ».

Le syndicat informe le patron de l'UGTA que le partenaire social « *n'a pas été mis au courant, ni donné son avis sur cette question sensible* ». Dans une lettre adressée aux travailleurs de l'entreprise, le syndicat affirme que « des actions seront prises dans les prochains jours en concertation avec le conseil syndical regroupant toutes les sections syndicales et les délégués du personnel ».

Repris du journal électronique TSA du 09/07/2012

Post-scriptum :

* Le titre est de la rédaction d'Alger républicain